

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2023**  
**ORDRE DU JOUR**

**N°**

**AFFAIRES**

*Information à l'attention de l'Assemblée délibérante concernant les mises à disposition*

**AFFAIRES GENERALES**

- |    |  |                    |
|----|--|--------------------|
| 1. | Octroi de la protection fonctionnelle  | <i>M. le Maire</i> |
| 2. | Désignation d'un correspondant « Incendie Secours »  | <i>P. Novelli</i>  |
| 3. | Remplacement de membres dans les Commissions Municipales, Extra-municipales et Organismes divers | <i>M. le Maire</i> |
| 4. | Conseils Portuaires des Ports Publics de Menton – Remplacement de membres du Conseil Municipal   | <i>M. le Maire</i> |
| 5. | Avenant au bail à construction pour le terrain situé à Menton Garavan, Avenue Porte de France.   | <i>M. le Maire</i> |

**FINANCES**

- |     |   |                    |
|-----|---|--------------------|
| 6.  | Garantie d'emprunt à hauteur de 100% à la S.A. d'HLM « CDC Habitat Social » pour l'acquisition en VEFA et en usufruit locatif social pour une durée de 16 ans de 15 logements (10 PLS et 5 PLUS) et 15 places de stationnement en sous-sol à la résidence « Cap Riviera », située 7 avenue de Sospel à Menton.                                    | <i>J. Genovese</i> |
| 7.  | Avenant n° 1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage unique relative aux travaux de renouvellement multi-réseaux Rues Harpignies et Pietra Scritta – phase 3 (de la rue Harpignies à l'Allée de Namur) entre la CARF, la Commune de Menton et VEOLIA.   | <i>H. Scandola</i> |
| 8.  | Avenant n° 1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage unique relative au lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement multi-réseaux, Promenade de la Mer, la rénovation des façades et menuiseries des locaux annexes attenants, la démolition et l'évacuation des structures présentes sur la plage et la voirie. | <i>H. Scandola</i> |
| 9.  | Affectation du fonds de concours de la CARF pour l'année 2023.  | <i>P. Calvi</i>    |
| 10. | Décision modificative n° 1 – Budget principal – exercice 2023.  | <i>P. Calvi</i>    |
| 11. | Admission en non-valeur de créances irrécouvrables de l'exercice 2004 et des exercices 2013 à 2017.   | <i>P. Calvi</i>    |
| 12. | Attribution d'une subvention complémentaire à l'Office de Tourisme Communal – Budget principal – exercice 2023.   | <i>M. Giardina</i> |
| 13. | Attribution complémentaire de subventions de fonctionnement et exceptionnelles – Budget principal – exercice 2023.  | <i>JC. Alarcon</i> |

- |     |   |                    |
|-----|---|--------------------|
| 14. | Régularisation du compte 4541 « Travaux effectués d’office pour le compte de tiers ».   | <i>P. Calvi</i>    |
| 15. | Régularisation du compte 13918 « Subventions d’investissement rattachées aux actifs amortissables – autres ».   | <i>P. Calvi</i>    |
| 16. | Modification de la délibération n° 68/23 du 27 Juin 2023 fixant les taux et instituant les exonérations de la taxe d’aménagement à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024. | <i>J. Genovese</i> |

**D.G.S.T.**

- |     |   |                    |
|-----|---|--------------------|
| 17. | Convention de maîtrise d’ouvrage unique relative aux travaux de renouvellement de réseaux d’eaux usées, de création de réseaux secs (éclairage et fibre) et humides (eaux pluviales) et modification du revêtement de surface rue des Marins (entre le parking Fornari et la rue Saint-Michel) et rue Sicardi à Menton. | <i>H. Scandola</i> |
| 18. | Requalification du Quai Bonaparte entre le giratoire du Bastion et le Square Victoria – Modalités de la concertation.   | <i>H. Scandola</i> |
| 19. | Convention de co-gestion avec le Conservatoire du Littoral et l’Association de Sauvegarde des Jardins d’Exception du Mentonnais « Serre de la Madone ».   | <i>M. le Maire</i> |

**ENVIRONNEMENT**

- |     |  |                    |
|-----|--|--------------------|
| 20. | Création de commodats terrain BOULARD.       | <i>H. Scandola</i> |
| 21. | Adhésion à l’organisme « Plantes et Cités ». | <i>H. Scandola</i> |

**COMMANDE PUBLIQUE**

- |     |  |                    |
|-----|--|--------------------|
| 22. | Domaine public maritime - Compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI).<br>Concession de la plage artificielle des Sablettes du 6 janvier 2006 et ses avenants : Accord de principe pour des travaux de protection dans la baie des Sablettes.  | <i>P. Novelli</i>  |
| 23. | Domaine public maritime - Compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI).<br>Concession des plages naturelles de Menton du 6 janvier 2006 et ses avenants : Accord de principe pour des travaux de protection de la route départementale promenade Reine Astrid.  | <i>P. Novelli</i>  |
| 24. | Concession de service de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires du 31 juin 2023 passée avec la Société PISONI Publicité. Transfert du contrat après sa fusion absorption par JC Decaux France.   | <i>P. Novelli</i>  |
| 25. | Service public des bains de mer - exploitation de 11 lots de plage en 9 établissements situés sur le domaine public maritime artificiel de la plage des Sablettes. - Approbation de quatre sous-concessions de ces établissements de plage : SAS LES SABLETTES BEACH pour le lot 2, SARL LA TRAVERSE pour le lot 4, M. Thibault MARTIN pour les lots 5/6, et SARL LA DOLCE VITA pour les lots 10/11. | <i>M. le Maire</i> |

26. Achats de fournitures de bureau et de papeterie pour le fonctionnement des services. Convention de groupement de commandes entre la Ville de Menton, le Centre Communal d'Action Sociale de Menton et la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française. *D. Artiéri*

### **RESSOURCE HUMAINES**

27. Fixation des Indemnités de fonction des élus locaux et répartition de l'enveloppe indemnitaire globale. *F. Cazal*
28. Modification du tableau des emplois au 1<sup>er</sup> octobre 2023. *F. Cazal*
29. Protocole d'accord entre la Commune de Menton et un agent municipal. *M. le Maire*
30. Convention cadre 2024 pour l'exercice des missions du socle commun de compétences et des missions facultatives proposées par le CDG. *F. Cazal*

### **EDUCATION / JEUNESSE**

31. Partenariat facilitant l'insertion des jeunes, notamment avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse. *JC. Alarcon*
32. Rapport d'activité de la Société Française de Restauration et Services SODEXO sur la délégation de service public de la restauration de la Ville de Menton – Période de septembre 2021 à août 2022 (*Rapport consultable à la Direction Générale des Services – Service des Assemblées et au Service Jeunesse*). *JC. Alarcon*

### **OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

33. Dépénalisation du stationnement payant – renouvellement de la convention avec l'ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions) *P. Novelli*

### **S.H.S.S.**

34. Convention de partenariat entre le Département des Alpes-Maritimes et l'Association Communale de Chasse du Mentonnais dans le cadre de la pratique de la chasse au grand gibier et aux espèces classées susceptibles d'occasionner des dégâts sur les terrains du parc naturel départemental de l'Ubac Foran. *N. Amoretti*
35. Organisation du service public des vaccinations. Additif à la convention de partenariat entre le Département des Alpes-Maritimes et la Commune de Menton pour la campagne nationale de vaccination contre les infections à papillomavirus humains dans les collèges. *N. Amoretti*

### **C.C.A.S.**

36. Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Menton, son Centre Communal d'Action Sociale et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (D.S.D.E.N.) des Alpes-Maritimes, afin de faciliter la liaison entre la crèche, l'école maternelle et les centres de loisirs. *F. Champion*

## **URBANISME**

37. Approbation de la modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme (*documents consultables au service de l'Urbanisme*) *J. Genovese*
38. Incorporation au domaine communal du bien sans maître sis sur la parcelle cadastrée section AX n° 71 *J. Genovese*
39. Incorporation au domaine communal du terrain sans maître cadastré section AK n° 257 *J. Genovese*

## **ACTES ADMINISTRATIFS**

40. Compte-rendu des Décisions Municipales (n° 181/23 au n° 250/23) *M. le Maire*